

SALARIÉS DES TRÈS PETITES ENTREPRISES ET DU PARTICULIER
EMPLOYEUR : VOTEZ DU 22 MARS AU 4 AVRIL 2021 !

VOYEZ GRAND
VOTEZ CFTC



NOUS SOMMES SYNDICALISTES ET CONSTRUCTIFS | WWW.CFTC.FR

3 QUESTIONS À... 2 CANDIDATS CFTC DANS VOTRE RÉGION !



Aïta DIAGNE

Comptable

Vous êtes salariée d'une TPE, quelles particularités ?

La particularité d'une TPE réside dans son fonctionnement. Mes relations avec les dirigeants sont sans intermédiaire et doivent être sincères et de confiance. Mon engagement est essentiel à la bonne continuité de l'activité.

Pourquoi irez-vous voter aux élections TPE en 2021 ?

J'irai voter car je pense qu'il est important que ma voix soit entendue afin de pouvoir bénéficier d'avancées adaptées à mon entreprise. Les commissions qui rassemblent des professionnels de divers secteurs permettent de travailler ensemble autour de sujets communs tout en s'intéressant aux spécificités de chaque métier.

Vous avez choisi la CFTC, pourquoi ?

J'ai choisi la CFTC car elle a des valeurs qui me sont chères dans le milieu professionnel et personnel. La solidarité, la fraternité et la justice sociale en font partie. La proximité et l'écoute de l'antenne à laquelle je suis rattachée sont rassurantes.



ILS S'ENGAGENT POUR VOUS DÉFENDRE !

Damien CORDESSE

Garçon de brasserie



Vous êtes salarié d'une TPE, quelles particularités ?

Les TPE sont souvent tournées vers l'économie locale. Elles se caractérisent par leur grande diversité : artisans et commerçants, professions libérales, restaurateurs et hôteliers, entreprises dans le bâtiment ou de service à la personne... La proximité avec l'employeur ne facilite pas forcément le dialogue.

Pourquoi irez-vous voter aux élections TPE en 2021 ?

Pour choisir des représentants dans les Commissions Paritaires Régionales Inter-professionnelles et pour désigner des conseillers prud'homaux qui pourront juger les litiges en cas de problème avec mon employeur : licenciement abusif, paiement d'heures supplémentaires, harcèlement...

Vous avez choisi la CFTC, pourquoi ?

J'ai choisi la CFTC pour ses valeurs humaines, pour la place qu'elle donne à chaque personne, pour le respect de la dignité humaine, pour son goût du dialogue, de la concertation, de l'écoute... J'y ai trouvé une entraide, une collaboration, un esprit ouvert vers le futur. Et également les formations nécessaires à l'évolution de mon engagement dans la défense des salariés.





LA CFTC EN ILE-DE-FRANCE

Notre syndicat prône des valeurs de respect de la personne. **Le mode d'action de la CFTC est la négociation**, ce qui souvent lui vaut les foudres de ses « concurrents ».

Les femmes et les hommes impliqués dans le mouvement CFTC utilisent au mieux les moyens que votre vote leur octroie. Ils **vous informent, vous conseillent et vous défendent** au sein de la Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle où ils négocient avec les représentants de vos employeurs.

La CFTC est également présente aux prud'hommes. Nous débattons, nous ne sommes pas toujours d'accord. Mais c'est **toujours dans l'écoute et le respect**. La seule chose qui nous permet de trancher, c'est le droit et notre capacité à trouver le meilleur compromis possible, bien souvent financier.

La mission de la CFTC est d'assister les salariés. Ce rôle est souvent méconnu. Il faut savoir qu'en adhérant à la CFTC, les salariés ont **accès à tout un accompagnement juridique** au travers du défenseur des salariés pour les aider à construire leur dossier et à déposer une requête auprès des Prud'hommes.

Nous sommes également présents dans les CAF, les CPAM, les médecines du travail et partout où le paritarisme existe. La CFTC est perçue comme un partenaire constructif au sein de ces organismes, c'est important.

LA CFTC, C'EST PRÈS DE CHEZ VOUS, FORCÉMENT !



CFTC Ile-de-France
(75-77-78-91-92-93-94-95)

45 rue de la Procession - 75015 Paris

Tél. : 01 73 30 42 85 / 42 86

Fax : 01 73 30 42 95

Mail : urif@cftc.fr

Site : <https://www.cftc-idf.fr>